

# ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1534 du Mardi 2 Juin 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16.quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA AU 2<sup>e</sup> JOUR DE SA VISITE AU SULTANAT D'OMAN :



« LES RELATIONS HISTORIQUES ENTRE LES DEUX PAYS SONT DISTINGUÉES PAR UNE FRATERNITÉ SINCÈRE »

P. 3

LES VERTS ENTRE ÉMOTION, TRAVAIL ET COMMUNION POPULAIRE



DERNIER AU REVOIR AUX SUPPORTERS À BARAKI

Pp. 13, 14 et 15

ABDERRAHMANE ARAR, PRÉSIDENT DU RÉSEAU NADA, À ALGER16 :

« LA VIOLENCE EST LE PRINCIPAL DÉFI QUI MENACE LES DROITS DE L'ENFANT »

Dans un entretien accordé à Alger16, M. Abderrahmane Arar revient sur les actions menées, les défis persistants et les perspectives de renforcement des droits de l'enfant en Algérie.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM



Pp. 6 et 7

ACCOMPAGNÉ D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION DE HAUT NIVEAU

SAYOUD ENTAME UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE P. 3

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AUX PROJETS D'HYDROCARBURES

La réunion a également abordé le projet du complexe de production d'engrais au phosphore, le projet intégré de phosphate pour la production d'ammoniac et d'urée, ainsi que la production d'engrais au phosphore et à l'azote, a souligné le communiqué de la présidence.

P. 16



L'ALGÉRIE ENREGISTRE UNE CROISSANCE RECORD DU E-PAIEMENT

VERS UNE ÉCONOMIE SANS CASH



P. 5

LE  
SAVIEZ-  
VOUS ?

## PROROGATION DU DÉLAI LÉGAL D'ACQUISITION DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE JUSQU'AU 10 JUIN PROCHAIN



La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, la prorogation du délai légal d'acquisition de la vignette automobile au titre de l'année 2026 jusqu'au 10 juin prochain.

Ainsi, "les propriétaires de véhicules de tourisme, utilitaires et de transport de voyageurs sont invités à procéder, sans tarder, à l'acquisition de cette vignette auprès des recettes des impôts, des bureaux de poste, ou en ligne via la plateforme numérique

"Qassimatouka", au moyen de la carte interbancaire CIB ou de la carte Edahabia", indique la même source. A l'expiration du délai légal fixé, soit après mercredi 10 juin 2026, les pénalités fiscales prévues par l'article 305 du Code du timbre seront appliquées, à savoir une majoration de 50 % en cas d'acquisition spontanée de la vignette après échéance, laquelle est portée à 100 % lorsque l'infraction est constatée par les agents habilités, rappelle la DGI dans son communiqué.

## SAISON ESTIVALE ALGÉRIE TÉLÉCOM DÉVOILE LES HORAIRES D'OUVERTURE DE SES AGENCES COMMERCIALES

L'entreprise Algérie Télécom a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, les horaires d'ouverture de ses agences commerciales durant la période estivale dans les wilayas du Nord et du Sud, lesquels sont entrés en vigueur depuis hier, lundi. Les agences commerciales d'Algérie Télécom "sont prêtes à assurer l'accueil et le service durant toute la saison



estivale 2026, du samedi au jeudi", a expliqué la même source. Pour

les wilayas du Nord, "les horaires d'ouverture sont fixés de 8h00 à 19h00. Quant aux wilayas du Sud, les agences seront ouvertes de 7h00 à 12h00, puis de 16h00 à 20h00, à partir du 1er juin 2026".

Les horaires d'ouverture applicables durant la saison estivale peuvent être consultés sur le site web :

<https://www.algeriatelecom.dz/.../horaires-douverture-de...>, ajoute la même source.

## UFC OUVERTURE DE LA PLATEFORME DES PRÉINSCRIPTIONS EN LICENCE ET MASTER



L'Université de la formation continue (UFC) a annoncé, samedi dernier dans un communiqué, l'ouverture de la plateforme des préinscriptions en licence et master. "Les inscriptions sont ouvertes 24h/24 jusqu'au 13 juin à minuit pour les bacheliers souhaitant s'inscrire en licence, ainsi que pour les détenteurs d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur d'Etat dans certaines spécialités souhaitant poursuivre leurs études en master", précise le communiqué. "Les diplômés de l'UFC au titre des trois dernières promotions sont également concernés par les inscriptions pour poursuivre leurs études en master", ajoute la même source. Les candidats sont tenus de renseigner l'ensemble des informations requises et peuvent consulter le guide des inscriptions sur le site web de l'UFC : <https://preinscriptions.ufc.dz>

## EDUCATION

### LE DÉLAI D'INSCRIPTION EN PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE PROROGÉ AU 13 JUIN

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, la prorogation au 13 juin prochain du délai d'inscription en première année de l'enseignement primaire pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020. "Le ministère de l'Éducation nationale informe les parents concernés par l'inscription de leurs enfants en première année primaire au titre de l'année scolaire 2026-2027, nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, que le délai d'inscription a été prorogé au 13 juin 2026 pour ceux d'entre eux n'ayant pas encore finalisé l'opération", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le ministère rappelle que "les inscriptions s'effectuent exclusivement via l'espace réservé aux parents dans le système d'information du secteur de l'éducation nationale (<https://awlyaa.education.dz>) suivant les mêmes modalités et procédures prévues".

## FORMATION PROFESSIONNELLE LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE FORMATION ESTIVAL AU PROFIT DES JEUNES

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels lance cet été un nouveau programme national baptisé « Sanâa » (Métier), destiné aux jeunes souhaitant acquérir des compétences pratiques dans des spécialités fortement demandées sur le marché du travail. L'initiative, annoncée dimanche dernier à Alger par la ministre Nacima Arhab, vise à promouvoir la culture des métiers manuels et à offrir aux participants une première expérience de formation professionnelle. Lors d'une rencontre consacrée à la présentation de ce programme, la ministre a précisé que les inscriptions ont été ouvertes dimanche dernier et se poursuivront jusqu'au 4 juin via une plateforme numérique dédiée. Les cours débiteront le 15 juin au sein des établissements de formation professionnelle et s'étaleront sur une période de 45 jours. Le programme s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 27 ans et leur permettra d'acquérir des connaissances de base dans plusieurs métiers particulièrement recherchés. La formation repose sur une approche pratique privilégiant l'apprentissage sur le terrain et l'accompagnement des participants tout au long du cursus. Six spécialités ont



été retenues pour cette première édition, notamment la peinture, l'électricité du bâtiment, la plomberie, la soudure et les métiers du froid. À travers ces formations courtes, le ministère entend offrir aux jeunes des compétences directement mobilisables dans le monde du travail tout en les sensibilisant à l'importance des métiers techniques et artisanaux. Selon Mme Arhab, cette opération s'inscrit dans une vision stratégique visant à proposer une formation rapide, efficace et adaptée aux besoins réels du marché. Elle a souligné que l'objectif est non seulement de

développer les compétences professionnelles des jeunes, mais également de favoriser leur insertion économique et sociale.

La ministre a expliqué que ce programme pourrait constituer une première étape vers des parcours professionnels plus complets, permettant aux bénéficiaires de concrétiser des projets personnels ou de créer ultérieurement leurs propres micro-entreprises dans des secteurs porteurs. Dans cette perspective, le ministère prépare également un dispositif complémentaire destiné aux participants souhaitant poursuivre leur apprentissage après la période estivale. Ce programme spécifique leur permettra de continuer leur formation lors de la prochaine rentrée, en parallèle de leurs études ou de leur activité professionnelle. À travers « Sanâa », les pouvoirs publics entendent ainsi rapprocher davantage les jeunes du monde des métiers, répondre aux besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée et encourager l'esprit d'initiative dans des domaines offrant de réelles perspectives d'emploi et d'entrepreneuriat.

**Cheklat Meriem**

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

O. M.

Djaffar Chibab

Cheklat Meriem

Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16  
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre  
Tél. 020 10 23 58

Siège social sarl BMA.com  
Agence ANEP  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : [alger16bma@gmail.com](mailto:alger16bma@gmail.com)

Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale  
de communication, d'édition  
et de Publicité  
Agence ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45  
020 05 13 77  
E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargha@anep.com.dz](mailto:agence.ouargha@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Alger  
SIA (Centre)

ACCOMPAGNÉ D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION DE HAUT NIVEAU



## SAYOUD ENTAME UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, est arrivé hier à Paris dans le cadre d'une visite officielle en France, a indiqué un communiqué du ministère. À son arrivée dans la capitale française, le ministre Sayoud a été accueilli par son homologue français Laurent Nunez, selon la même source. Cette visite intervient à l'invitation de son homologue français et fait suite au

déplacement effectué par ce dernier en Algérie, les 16 et 17 février 2026. M. Sayoud est accompagné par une importante délégation de haut niveau représentant plusieurs secteurs concernés. Par ailleurs, M. Sayoud a été reçu par son homologue français au siège du ministère de l'Intérieur français, a indiqué le ministère dans un communiqué.

R. N.

DEUXIÈME JOUR DE LA VISITE OFFICIELLE AU SULTANAT D'OMAN

## LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA : «LES RELATIONS HISTORIQUES ENTRE LES DEUX PAYS SONT DISTINGUÉES PAR UNE FRATERNITÉ SINCÈRE»

*Au deuxième jour de sa visite officielle au Sultanat d'Oman, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire a été reçu, hier, par Son Altesse M. Chihab bin Tariq bin Taimour Al Saïd, Vice-Premier ministre chargé des Affaires de défense.*

À cette occasion, Monsieur le Général d'Armée a exprimé sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux que Son Altesse lui a réservé, tout en lui transmettant les salutations de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, lequel souhaite au Sultanat d'Oman, gouvernement et peuple, davantage de succès, de prospérité et de progrès dans un climat de sécurité et de stabilité : Par ailleurs, le Général d'Armée a prononcé une allocution à travers laquelle il a exprimé son appréciation pour l'invitation qui lui a été adressée pour visiter le Sultanat d'Oman, avant de saluer la qualité des relations algéro-omanaises, notamment durant ces dernières années : « Les relations historiques qui unissent l'Algérie et le Sultanat d'Oman se sont toujours distinguées par une fraternité sincère, une communauté d'appartenance et de



destin, ainsi qu'une convergence de vues sur les questions d'intérêt commun.

Ces relations ont connu, ces derniers temps, un essor remarquable et une dynamique particulièrement soutenue, sous l'impulsion de la volonté sincère qui anime les dirigeants des deux pays. Cette volonté s'est concrétisée par l'échange de visites de haut niveau et par la définition des contours d'un partenariat stratégique prometteur. Notre présence aujourd'hui constitue également la meilleure preuve de l'importance particulière que nous accordons, en Algérie, au renforcement des liens de partenariat et de coopération avec les Forces

armées omanaises, notamment en ce qui concerne l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines de la défense et de la sécurité. » De son côté, le Chef d'Etat-Major des Forces Armées du Sultanat d'Oman, a salué le niveau des relations de coopération militaire bilatérale entre les deux pays frères, avant de faire part à Monsieur le Général d'Armée de sa considération pour avoir honoré cette invitation. A l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques. Dans l'après-midi de la journée d'hier, le Général d'Armée s'est rendu au



PHOTOS : MDN

collège de Défense Nationale, où il a été accueilli par le Commandant de ce collège. Après la cérémonie d'accueil, un bref exposé sur les missions du collège et ses départements a été présenté à Monsieur le Général d'Armée, qui s'est enquis par la suite des structures pédagogiques dont dispose ce collège et la qualité de la formation dispensée par cette prestigieuse structure de formation du Sultanat d'Oman, avant que les deux parties n'échangent des présents symboliques.

R. N.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

## L'ENVOI DE COMMISSIONS CENTRALES D'INSPECTION DANS PLUSIEURS WILAYAS SE POURSUIT

L'envoi de commissions centrales d'inspection dans plusieurs wilayas du pays se poursuit afin d'assurer une préparation logistique optimale des élections législatives du 2 juillet prochain, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. « Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à assurer une préparation logistique optimale des prochaines élections législatives, et dans le cadre de la poursuite du programme de suivi sur le terrain

des préparatifs, des commissions centrales d'inspection continuent d'être dépêchées dans plusieurs wilayas », précise la même source. Les wilayas concernées sont Jijel, Skikda, Constantine, Guelma, El-Meniaa, Ghardaïa, Ouled Djellal et Mascara, ajoute le communiqué. Des réunions de coordination avec les autorités locales et les cadres de l'administration locale ont été tenues, en présence des représentants des délégations de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), pour "s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs et évaluer le

niveau de préparation logistique nécessaire au bon déroulement de cette échéance nationale". Les visites de terrain portent également sur "l'inspection des structures et installations mobilisées pour l'opération électorale, notamment les lieux de stockage des documents et du matériel électoral, ainsi que les sièges des coordinateurs communaux et de wilayas de l'ANIE, afin de s'assurer de leur disponibilité et de la réunion des conditions matérielles et logistiques nécessaires au bon déroulement de cette échéance nationale", conclut le communiqué.

## ACCÈS AUX CENTRES D'EXAMEN DU BACCALAURÉAT LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION PRÉCISE LES NOUVELLES DISPOSITIONS



Le ministère de l'Éducation nationale a publié hier un communiqué détaillant les préparatifs et les mesures organisationnelles mises en place afin d'assurer le bon déroulement de l'examen du baccalauréat, session 2026.

Dans ce cadre, le ministère annonce que « les centres d'examen seront ouverts à l'entrée des candidats de 7h15 à 08h00 pour les épreuves du matin, au lieu de 7h30, et de 13h45 à 14h30 pour les épreuves de l'après-midi, au lieu de 14h00 ». Le communiqué précise également que « le calendrier des épreuves demeure inchangé », mettant ainsi fin à toute spéculation concernant une éventuelle modification des horaires ou de la programmation des examens. Par ailleurs, le ministère rappelle aux candidats l'obligation « de respecter les règles en vigueur au

sein des centres d'examen ». À ce titre, il souligne la « nécessité de remettre les téléphones portables, ainsi que tout appareil de communication électronique ou de stockage et de récupération d'informations aux membres de la cellule d'accueil lors de l'entrée au centre d'examen », afin d'éviter les sanctions prévues en cas de non-respect de cette réglementation.

Enfin, le ministère de l'Éducation nationale appelle l'ensemble des candidats « à faire preuve de discipline et de responsabilité ». Il les invite à « respecter ces mesures organisationnelles et les règles appliquées dans les centres d'examen » dans le but de garantir « le bon déroulement des épreuves dans un climat de calme, de discipline, de transparence et d'égalité des chances entre tous les candidats ».

### HYDRAULIQUE

## DÉVELOPPER L'IRRIGATION PAR LES EAUX TRAITÉES

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a insisté, dimanche dernier à Alger, sur la nécessité de poursuivre l'extension des périmètres irrigués en s'appuyant progressivement sur les eaux traitées, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, selon un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une visite de travail et d'inspection au siège de l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID). Le ministre y a suivi une présentation détaillée des activités de l'établissement, de ses programmes de gestion et

d'exploitation des infrastructures d'irrigation et de drainage, ainsi que des projets en cours visant à améliorer la qualité du service et la performance globale du secteur. Dans ce cadre, M. Bouzegza a rappelé l'engagement des autorités à mettre en œuvre la stratégie présidentielle visant à développer l'irrigation à partir des eaux usées traitées, notamment par le traitement tertiaire. Une orientation qui vise à préserver les ressources en eau potable, en les réservant prioritairement à la consommation des citoyens, tout en renforçant la sécurité hydrique et alimentaire du

pays. Le ministre a également insisté sur la nécessité de moderniser les méthodes de gestion au sein du secteur, en accélérant la digitalisation, le développement des systèmes d'information et la structuration des bases de données. L'objectif est d'améliorer le suivi, l'évaluation et l'efficacité des interventions sur le terrain.

Il a, par ailleurs, souligné l'importance d'un entretien régulier des infrastructures hydrauliques, qu'il considère comme un levier essentiel pour garantir leur durabilité, leur bon fonctionnement et la continuité du service public, tout en protégeant les

investissements déjà réalisés.

À cette occasion, le ministre a salué les efforts des cadres et travailleurs de l'ONID, appelant à maintenir une dynamique de travail soutenue, fondée sur la responsabilité et l'engagement, afin d'atteindre les objectifs fixés et d'accompagner les ambitions de développement national. Cette visite s'inscrit dans une série de rencontres périodiques entre le ministère de l'Hydraulique et les différents organismes sous tutelle, visant à assurer un suivi régulier des projets et des performances du secteur.

Abir Menasria

## LUTTE CONTRE LE TABAGISME MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE MULTISECTORIELLE

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, placée cette année sous le slogan « Démasquons les tactiques de séduction : luttons contre la dépendance à l'égard du tabac et contre l'addiction nicotinique », le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a indiqué dimanche dernier à Sétif que l'Algérie poursuivait sa stratégie nationale de lutte contre le tabagisme, menée de façon multisectorielle.

Cette déclaration a été faite lors d'une journée d'étude réunissant experts et professionnels de la santé, consacrée aux nouveaux défis liés à la consommation du tabac et des produits nicotiques. La lutte contre le tabagisme demeure une priorité des pouvoirs publics. Réuni au Musée public national de Sétif à l'occasion d'une journée d'étude organisée dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a réaffirmé l'engagement de l'État à poursuivre les efforts engagés pour réduire la consommation de tabac sous toutes ses formes. Devant la commission d'experts chargée de la lutte contre le tabac, ainsi que des professionnels du secteur de la santé, le responsable a expliqué que la stratégie nationale multisectorielle mise en œuvre par le ministère repose sur plusieurs axes complémentaires visant à renforcer la prévention, la réglementation et l'accompagnement des fumeurs vers le sevrage. « Cette stratégie s'articule autour de plusieurs axes », a-t-il indiqué, citant notamment le renforcement du cadre législatif et réglementaire, le soutien aux textes interdisant de fumer dans les lieux publics, le durcissement des avertissements sanitaires sur les paquets de cigarettes, ainsi que l'interdiction de la vente de produits du tabac aux mineurs. Le ministère œuvre également à renforcer le contrôle

de la publicité directe et indirecte en faveur du tabac et à développer des campagnes de sensibilisation en partenariat avec différents secteurs et les acteurs de la société civile afin d'encourager l'abandon du tabac et de prévenir les comportements à risque. Au cours de son intervention, Djamel Fourar a rappelé que le tabagisme demeure aujourd'hui l'une des plus grandes menaces sanitaires à l'échelle mondiale. « La consommation de tabac, sous toutes ses formes, est aujourd'hui l'une des plus importantes menaces pour la santé, l'économie, la société et l'environnement dans le monde », a-t-il souligné. S'appuyant sur les données internationales, il a précisé que le tabac provoque chaque année plus de huit millions de décès dans le monde, dont plus d'un million liés au tabagisme passif. Des chiffres qui illustrent l'ampleur du défi auquel sont confrontés les systèmes de santé publique à travers le monde.

Le responsable a également attiré l'attention sur l'évolution des habitudes de consommation, notamment chez les jeunes. Selon lui, « ce phénomène constitue un véritable défi pour la santé publique en Algérie, notamment avec l'augmentation, parmi les jeunes, de la consommation de cigarettes électroniques et de produits nicotiques ». Cette progression des nouveaux produits du tabac et de la nicotine inquiète particulièrement les spécialistes de la santé publique. Souvent présentés comme des alternatives moins nocives, ces produits séduisent un nombre croissant



d'adolescents et de jeunes adultes, favorisés par des stratégies marketing ciblées et parfois trompeuses. Djamel Fourar a rappelé à ce titre que l'Algérie demeure fidèle à ses engagements internationaux dans ce domaine. Il a souligné que le pays figure parmi les premiers États africains à avoir ratifié, dès 2006, la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de

la santé pour la lutte antitabac, ce qui lui a permis de renforcer progressivement son arsenal juridique et réglementaire.

Évoquant le thème retenu pour la Journée mondiale sans tabac 2026, le responsable a estimé que le slogan « Démasquons les tactiques de séduction : luttons contre la dépendance à l'égard du tabac et contre l'addiction nicotinique » reflète parfaitement les nouveaux défis auxquels sont confrontées les autorités sanitaires. Il a notamment mis en garde contre la propagation croissante des nouveaux produits nicotiques, ainsi que les campagnes de promotion qui ciblent particulièrement les jeunes et les adolescents, une catégorie particulièrement vulnérable aux mécanismes d'addiction.

La rencontre de Sétif a réuni près de 200 praticiens de santé publique venus de sept wilayas du pays. Plusieurs experts ont pris part aux travaux, dont la professeure Houria Houichet, spécialiste des maladies respiratoires, qui a présenté les efforts déployés par l'État pour renforcer les mesures législatives de lutte contre le tabagisme.

Ch. Meriem

L'ALGÉRIE ENREGISTRE UNE CROISSANCE RECORD  
DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

## VERS UNE ÉCONOMIE **SANS CASH**

*Selon les données du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE), relayées par Echrouk, la valeur des transactions en ligne a dépassé 107 milliards de dinars dès le mois de janvier 2026, un niveau qui n'est pas resté isolé puisque des montants quasiment similaires ont été enregistrés au cours des mois suivants. Une dynamique régulière qui confirme que le paiement électronique n'est plus un pic ponctuel, mais une tendance solide qui s'installe progressivement dans le fonctionnement économique du pays.*



Le paiement électronique poursuit sa progression en Algérie et confirme une tendance de fond qui transforme progressivement les habitudes des citoyens, des commerçants et des administrations. Longtemps dominée par les transactions en espèces, l'économie nationale semble entrer dans une nouvelle phase marquée par une utilisation croissante des outils numériques et des services bancaires dématérialisés. Les chiffres enregistrés au début de l'année 2026 témoignent de cette évolution. Cette hausse est notamment liée aux opérations effectuées dans le cadre du programme AADL 3, qui a généré un volume important de paiements en ligne. Toutefois, cette progression ne se limite pas à ce seul dispositif. Le règlement des frais du hadj, le paiement de diverses taxes administratives, ainsi que l'essor du commerce en ligne ont également contribué à cette dynamique. Au fil des années, le paiement électronique est passé du statut d'alternative à celui d'outil de plus en plus utilisé dans la vie quotidienne. Cette évolution reflète à la fois les efforts engagés par les pouvoirs publics en matière de digitalisation et l'adaptation progressive des citoyens à de nouveaux modes de consommation.

### UNE CONFIANCE GRANDISSANTE DANS LES SERVICES NUMÉRIQUES

L'augmentation constante des transactions électroniques traduit également une confiance croissante envers les services numériques. Les banques ont multiplié les initiatives pour simplifier les procédures, réduire les délais de délivrance des cartes bancaires et améliorer l'accès aux différents services en ligne. Cette évolution se reflète dans le nombre de cartes bancaires en circulation. À la fin du mois de mars 2026, le parc national atteignait 22,53 millions de cartes, soit une progression de 3 % par rapport à la fin de l'année 2025.

Dans le détail, on compte 18,16 millions de cartes destinées aux particuliers, 272 864 cartes professionnelles et 4,089 millions de cartes Gold. La structure du parc montre également une prédominance des cartes Gold, qui représentent 82 % du total, contre 18 % pour les cartes CIB, tandis que les cartes professionnelles demeurent relativement marginales avec environ 1 % du parc national. Ces chiffres traduisent une diffusion toujours plus large des services bancaires modernes et une utilisation plus fréquente des moyens de paiement électroniques dans les transactions du quotidien.

### LES COMMERÇANTS S'ADAPTENT À LEUR TOUR

Cette transformation se constate également sur le terrain à travers la multiplication des terminaux de paiement électronique (TPE). À fin mars 2026, le pays comptait 104 472 TPE, soit une hausse annuelle de 33,62 %. L'évolution est particulièrement significative lorsqu'on observe les chiffres des dernières années. Le nombre de terminaux est passé de 53 191 unités en 2023 à 68 140 en 2024, puis à 78 774 en 2025, avant de franchir la barre des 104 000 unités en 2026. Cette progression rapide montre que de plus en plus de commerçants choisissent d'intégrer le paiement électronique dans leurs activités. Plus d'un million de transactions sont désormais réalisées chaque mois via ces équipements, qui permettent des opérations plus rapides, plus sécurisées et mieux tracées. Au-delà du simple aspect technologique, cette évolution répond également à une demande croissante des consommateurs, notamment parmi les jeunes générations habituées aux services numériques. Le développement du paiement électronique accompagne également la croissance du commerce en ligne. Entre décembre 2025 et mars 2026, 215 nouveaux commerçants électroniques ont

**Avec 107 milliards de dinars de transactions en ligne en janvier, 22,53 millions de cartes bancaires en circulation, 104 472 terminaux de paiement, 4 713 distributeurs automatiques et 859 commerçants actifs dans le commerce électronique, l'Algérie poursuit son adaptation à une économie où le numérique occupe une place de plus en plus importante.**

intégré le système national de paiement. Leur nombre est ainsi passé de 644 à 859 commerçants en seulement trois mois. Cette progression s'explique notamment par la simplification des procédures d'adhésion à travers la plateforme CIB Web, mais également par l'intégration progressive des services publics dans l'écosystème numérique. Le commerce électronique demeure encore en phase de développement, mais les indicateurs montrent une accélération de son adoption, portée par l'amélioration des infrastructures numériques et l'évolution des comportements d'achat.

### DES INFRASTRUCTURES QUI CONTINUENT DE SE RENFORCER

Le développement des paiements électroniques repose également sur l'amélioration des infrastructures bancaires. À la fin du premier trimestre 2026, le parc national des distributeurs automatiques de billets (DAB) atteignait 4 713 unités, soit une moyenne de 114,12 DAB pour 100 000 adultes. Ce niveau reste inférieur à la moyenne mondiale, estimée à 240,42 DAB pour 100 000 adultes en 2023, mais il traduit néanmoins la

poursuite des investissements visant à rapprocher les services bancaires des citoyens. Les distributeurs sont progressivement déployés dans les centres commerciaux, les universités, les administrations, les aéroports et d'autres espaces publics afin de faciliter l'accès aux services financiers. Au-delà des statistiques, cette progression du paiement électronique s'inscrit dans une transformation plus large de l'économie nationale. La dématérialisation des transactions contribue à améliorer la transparence financière, à réduire les coûts liés à la circulation des espèces et à simplifier les opérations aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Elle participe également au développement de l'inclusion financière en permettant à un nombre croissant de citoyens d'accéder aux services bancaires et numériques. Les perspectives pour le reste de l'année 2026 demeurent favorables. Les prochaines étapes du programme AADL 3 devraient générer de nouveaux volumes de transactions et contribuer à maintenir cette dynamique. Les chiffres montrent en tout cas que le mouvement est désormais bien engagé. Avec 107 milliards de dinars de transactions en ligne en janvier, 22,53 millions de cartes bancaires en circulation, 104 472 terminaux de paiement, 4 713 distributeurs automatiques et 859 commerçants actifs dans le commerce électronique, l'Algérie poursuit son adaptation à une économie où le numérique occupe une place de plus en plus importante. Le défi des prochaines années sera toutefois moins technologique que culturel. Car si les infrastructures se développent rapidement, la réussite de cette transition dépendra surtout de la capacité à ancrer durablement ces nouveaux usages dans les habitudes de consommation d'une société qui reste encore largement attachée au paiement en espèces.

**G. Salah Eddine**



## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN (CRA)

# INITIER LES ENFANTS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS



PHOTO : ALGER16

Dès les premières heures de la journée, le siège de l'organisation a accueilli des centaines d'enfants venus participer aux activités. L'espace a été entièrement réaménagé pour l'occasion, se transformant en un atelier interactif où se mêlaient apprentissage, jeux et découvertes. Encadrés par de jeunes volontaires du Croissant-Rouge algérien, les participants ont été répartis dans différents espaces pédagogiques adaptés à leur âge, avec des activités conçues pour stimuler leur curiosité et leur sens de l'observation. Le point central de cette journée était un atelier de sensibilisation aux premiers secours intitulé « Le petit sauveur ». À travers ce programme, le Croissant-Rouge algérien, qui dispose de certifications internationales en formation aux gestes de premiers secours, a voulu transmettre des réflexes simples mais essentiels. L'objectif affiché est clair : préparer les enfants à réagir face aux situations d'urgence, tout en leur inculquant les valeurs de solidarité, d'entraide et de responsabilité citoyenne. Les ateliers ont suscité un fort engouement tout au long de la journée. Les enfants ont été initiés à

**Le Croissant-Rouge algérien a organisé, hier, en son siège situé au boulevard Mohammed V à Alger-Centre, une journée à la fois récréative et éducative dédiée aux enfants de moins de 16 ans à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Une initiative pensée pour renforcer leurs compétences, développer leurs capacités et les sensibiliser davantage aux gestes de prévention et de sécurité au quotidien.**

des gestes de base comme alerter les secours, vérifier la respiration d'une personne inconsciente, ou encore intervenir sur une petite blessure en attendant l'arrivée des secours. Des supports pédagogiques, des maquettes et des mises en situation réalistes ont été utilisés pour rendre l'apprentissage plus concret et accessible. Cette approche ludique a permis de capter l'attention des plus jeunes tout en leur transmettant des notions vitales.

Une bénévole du Croissant-Rouge algérien, impliquée dans l'encadrement des ateliers, a confié à *Alger16* : « Nous sommes très heureux de partager cette journée avec les enfants. L'objectif est de leur apprendre à reconnaître les dangers et à adopter les bons réflexes. Par exemple, appeler immédiatement les secours en cas d'accident ou vérifier la

respiration d'une personne qui perd connaissance. » Elle a également insisté sur l'importance du rôle des parents dans la transmission de ces réflexes, notamment pendant les vacances, en encourageant leur participation aux activités éducatives proposées par l'organisation. Du côté des enfants, l'expérience a été tout aussi marquante. Le jeune Mahdi a expliqué avoir appris plusieurs gestes utiles au cours de la journée : « Quand une personne s'évanouit, il faut vérifier si elle respire, lui donner de l'air et appeler les secours. Et en cas de blessure, il faut désinfecter pour éviter les infections et protéger la plaie. » Des apprentissages simples, mais qui peuvent faire la différence dans des situations réelles. Au-delà de l'aspect sécuritaire, la journée a également laissé une large place à la créativité. Dans la cour du centre, des ateliers de

dessin ont permis aux enfants de s'exprimer librement à travers les couleurs et les formes. Le thème proposé, centré sur les valeurs humaines et la solidarité, a inspiré de nombreuses productions. Le cahier d'activités portait d'ailleurs un message symbolique : « Tu veux un ami ? Sois un ami ». Une phrase simple, mais qui résume l'esprit de la journée. Ces activités ne se sont pas limitées à la capitale. Plusieurs structures locales du Croissant-Rouge algérien à travers le pays ont également organisé des initiatives similaires, notamment à Baba Hassan, où des animations en plein air ont permis de prolonger l'événement et de l'ouvrir davantage aux familles dans des espaces publics. À travers cette mobilisation nationale, le Croissant-Rouge algérien confirme son rôle qui dépasse largement l'action humanitaire en situation de crise. L'organisation s'impose aussi comme un acteur éducatif et social de proximité, engagé dans la formation d'une génération plus consciente, plus responsable et initiée dès le plus jeune âge aux valeurs de prévention, de solidarité et de bénévolat.

**Abir Menasria**

## VULGARISER LES MISSIONS DE LA PROTECTION CIVILE AUPRÈS DES JEUNES GÉNÉRATIONS

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé, dimanche dernier à Alger, une cérémonie à la veille de la Journée mondiale de l'enfance (1er juin), en présence d'un groupe d'enfants.

Selon les organisateurs, cette cérémonie vise à ancrer la culture de la prévention et de la sécurité, ainsi qu'à faire connaître les missions de la Protection civile auprès des jeunes générations.

A cette occasion, le sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la DGPC, Nassim Bernaoui, a précisé que cette cérémonie, s'inscrivant dans le cadre du "programme de relations publiques et de

communication de l'institution, vise à diffuser la culture de la prévention auprès des différentes franges de la société, notamment les enfants, à travers des activités pédagogiques basées sur des jeux, des concours, des ateliers de coloriage et des méthodes de sensibilisation interactives". Organisée en coordination avec des associations de jeunes telles que El Afak El Djamil, l'opérateur Ooredoo, ainsi que la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, cette initiative a aussi pour but de "permettre aux enfants de découvrir les missions de la Protection civile et de les sensibiliser quant aux principes de

prévention et de sécurité".

Les campagnes de sensibilisation destinées aux enfants portent principalement sur "la prévention des accidents domestiques, qui représentent l'un des dangers les plus importants menaçant cette tranche d'âge, tout en leur transmettant des connaissances simplifiées sur les comportements préventifs à adopter", ajoute M. Bernaoui.

De leur côté, plusieurs enfants présents ont exprimé leur joie face à l'organisation de cet événement, qui leur a offert l'opportunité de découvrir de près les équipements et les mécanismes d'intervention utilisés par les éléments de la Protection civile. **APS**



## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

**ABDERRAHMANE ARAR, PRÉSIDENT DU RÉSEAU ALGÉRIEN POUR LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT (NADA), À ALGER 16 :**

# «LA VIOLENCE EST LE PRINCIPAL DÉFI QUI MENACE LES DROITS DE L'ENFANT»

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, le Réseau algérien pour la protection des droits de l'enfant (NADA) a organisé, avec ses partenaires institutionnels et associatifs, une série d'activités de sensibilisation destinées à promouvoir davantage les droits de l'enfant. Fort d'un réseau regroupant 150 associations à travers le pays, NADA œuvre depuis plus de vingt ans à la protection de l'enfance. Alger16 a eu l'honneur d'échanger avec son président, Abderrahmane Arar, qui est revenu sur les actions menées, les défis persistants et les perspectives de renforcement des droits de l'enfant en Algérie.

ENTRETIEN RÉALISÉ  
PAR CHEKLAT MERIEM

**ALGER 16 : Quelle importance revêt la Journée mondiale de l'enfance pour le Réseau NADA ?**

**M. Abderrahmane Arar :** Cette journée représente un moment important de sensibilisation et de mobilisation autour des droits de l'enfant. Elle nous permet de rappeler les principes fondamentaux consacrés par la Convention internationale des droits de l'enfant et de renforcer leur diffusion auprès des enfants, des familles et de l'ensemble de la société. Nous la célébrons avec nos partenaires institutionnels, associatifs et éducatifs afin de promouvoir une culture des droits de l'enfant et de la participation citoyenne.

**Quels sont les objectifs des activités organisées à cette occasion ?**

L'objectif principal est de renforcer les connaissances des enfants concernant leurs droits et les mécanismes de protection existants. Nous avons prévu une vingtaine d'ateliers thématiques qui réunissent environ 400 enfants. Ces ateliers permettent aux participants d'acquérir des connaissances, mais également des compétences éducatives et sociales favorisant leur implication dans la promotion de leurs droits.

**Pourquoi accordez-vous une place importante à la participation des enfants ?**

Parce que nous sommes convaincus que le meilleur message est celui porté par l'enfant lui-même. Lorsqu'un enfant comprend ses droits, il devient capable de les défendre, de les partager avec ses camarades et de sensibiliser son entourage. La participation de l'enfant constitue aujourd'hui un principe fondamental reconnu à l'échelle internationale et un levier essentiel pour renforcer son autonomie et sa protection.

**Quels sont les principaux thèmes abordés lors de ces ateliers ?**

Les ateliers traitent notamment des droits fondamentaux de l'enfant, de la prévention des violences, des mécanismes de signalement, de la citoyenneté, de l'utilisation responsable des outils numériques, ainsi que des moyens de se protéger contre différentes formes de risques. Nous cherchons à transmettre des informations concrètes et adaptées à



l'âge des participants.

**Quels sont aujourd'hui les principaux défis auxquels sont confrontés les enfants en Algérie ?**

Le défi majeur reste la violence exercée contre les enfants. Elle touche différents espaces de leur vie quotidienne : la famille, l'école, l'espace public et parfois même certains environnements de loisirs. Cette violence demeure l'un des principaux obstacles à l'épanouissement de l'enfant et à l'exercice effectif de ses droits.

**Comment lutter efficacement contre ce phénomène ?**

La lutte contre la violence nécessite une mobilisation collective. Les institutions seules ne peuvent pas tout faire. Il faut associer les familles, les établissements scolaires, les associations, les médias et les enfants eux-mêmes. Il est également nécessaire de développer davantage les programmes de sensibilisation, les espaces d'écoute et les activités éducatives, culturelles et sportives destinées aux jeunes.

**Quel rôle les parents doivent-ils jouer dans cette démarche ?**

Les parents sont des acteurs essentiels. Ils constituent le premier cadre de protection et d'éducation de l'enfant. Leur implication dans l'accompagnement quotidien, leur écoute et leur participation aux actions de sensibilisation contribuent directement à prévenir les situations

de violence et à renforcer le bien-être des enfants.

**Quelle place occupe l'école dans la promotion des droits de l'enfant ?**

L'école joue un rôle fondamental. L'élève ne doit pas être uniquement considéré comme un bénéficiaire de l'enseignement, mais également comme un acteur de la vie scolaire. L'établissement scolaire peut devenir un espace privilégié d'apprentissage des valeurs citoyennes, du respect des droits et de la participation active des enfants.

**Comment le Réseau NADA accompagne-t-il les enfants en situation de vulnérabilité ?**

Depuis plus de vingt ans, notre réseau intervient auprès des enfants confrontés à différentes formes de vulnérabilité : enfants victimes de violence, en situation de risque ou de privation de droits. Nous développons des programmes de sensibilisation, de plaidoyer, d'accompagnement et d'orientation, notamment à travers notre cellule d'écoute et de signalement accessible via le numéro vert 3033.

**Quel message souhaitez-vous adresser à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance ?**

Je souhaite adresser mes meilleurs vœux à tous les enfants d'Algérie. Cette journée doit être une occasion de renforcer notre engagement collectif en faveur de leur protection et de leur épanouissement. Les droits de l'enfant concernent toute la société et nécessitent l'implication de tous les acteurs. J'ai également une pensée particulière pour les enfants qui vivent des situations difficiles à travers le monde, notamment les enfants palestiniens, en espérant qu'ils puissent retrouver la sécurité, la dignité et les conditions nécessaires à une enfance heureuse.

Ch. M.

**Cellule  
d'écoute et de  
signalement  
accessible via  
le numéro vert  
3033**

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

# LANCEMENT DE LA CAMPAGNE COMMUNE DANS PLUSIEURS VILLES DU PAYS

**Dans plusieurs wilayas de l'est du pays, une campagne conjointe de prévention des risques professionnels a été lancée dimanche dernier. L'objectif est clair : installer durablement une culture de la sécurité et de la santé dans les milieux de travail, en impliquant à la fois institutions publiques, partenaires sociaux et acteurs économiques.**

À Batna, le coup d'envoi a été donné au siège de l'Inspection du travail, en présence de représentants de plusieurs secteurs, dont l'université, la Protection civile, la Direction de la santé, l'UGTA, les organisations patronales, ainsi que des représentants des commerçants, artisans et psychologues. Une mobilisation large qui traduit la volonté d'aborder la prévention des risques professionnels sous un angle collectif. Selon l'inspecteur de wilaya du travail, Farouk Ali Mouhad, cette initiative est portée par l'Inspection du travail en coordination avec la Cnas et l'organisme spécialisé dans la prévention des risques dans le BTP et



l'hydraulique. Elle s'inscrit dans le cadre de l'application des directives du ministère de tutelle, avec un objectif central : réduire les accidents de travail et améliorer les conditions de sécurité et de santé dans les entreprises. À Guelma, la campagne a été lancée au siège de la Cnas sous le slogan « La dignité du travailleur et sa sécurité psychique et physique, la base d'un environnement de travail réussi ». Pour l'inspecteur de wilaya et coordinateur de l'initiative, Nabil Harizi, la prévention dépasse le cadre

administratif. Il insiste sur une vision plus large, estimant que « la protection du travail ne se résume pas à un dispositif technique, mais constitue une orientation stratégique fondée sur la sensibilisation, la formation et l'anticipation ». Même lecture du côté du directeur local de la Cnas, Abdelmalek Kaoula, qui rappelle que la santé au travail, physique comme mentale, est « une responsabilité partagée entre l'État et l'ensemble des acteurs du monde professionnel ». À Sétif, la dynamique

est similaire. Le directeur de l'agence Cnas, Nasreeddine Ouahrani, souligne que cette campagne vise à diffuser une véritable culture de prévention, à réduire les accidents et à limiter le stress professionnel, tout en renforçant les valeurs de respect et de communication dans l'environnement de travail. Dans la même logique, l'Inspection du travail d'Ouled Djellal a également lancé des actions de sensibilisation. Pour l'inspectrice de wilaya, Dalila Chattof, la sécurité au travail ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais comme un investissement direct dans le capital humain et la stabilité des entreprises. Sur toute la durée de la campagne, plusieurs activités sont prévues : rencontres dans les centres de formation professionnelle, visites d'entreprises et d'ateliers, ainsi que des sessions d'information sur les droits des travailleurs et les bonnes pratiques de prévention. L'objectif reste le même partout : réduire les risques, améliorer les conditions de travail et installer durablement une culture de prévention dans les lieux professionnels.

Abir Menasria

## FONDEMENT D'UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL RÉUSSI

La campagne nationale conjointe d'information et de sensibilisation dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail a été lancée dans plusieurs wilayas de l'ouest du pays. Organisée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sous le slogan "La dignité du travailleur et sa sécurité physique et psychologique sont le fondement d'un environnement de travail réussi", cette initiative vise à réduire et prévenir les accidents de travail, ainsi que les maladies professionnelles dans les différents secteurs d'activité. A Oran, l'Inspection du travail de la wilaya a organisé en son siège une journée d'étude consacrée à la sécurité et à la santé professionnelle, physique et psychologique des travailleurs. Ont pris part à cette rencontre des représentants de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), des organismes chargés de la prévention des risques professionnels, notamment l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment et de l'hydraulique (OPREBATH), l'Institut national de prévention des risques professionnels, la médecine du travail, ainsi que des experts juridiques. A cette occasion, l'inspecteur du travail de la wilaya, Bouakkez Laradj, a indiqué que cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 1er juillet prochain, vise principalement à ancrer la culture de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail et à promouvoir les moyens de prévention des risques professionnels. Il a précisé que cette campagne comprendra de nombreuses sorties de terrain conjointes entre les différents organismes concernés par la prévention des risques professionnels. Ces actions cibleront les entreprises économiques afin de les sensibiliser à l'importance de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques en milieu professionnel. Il a également souligné que l'Inspection du travail d'Oran ambitionne de toucher le plus grand nombre possible d'employeurs et de travailleurs durant cette période. Selon M. Bouakkez, la wilaya d'Oran a enregistré, jusqu'au début du mois de mai en cours, 11 accidents du travail mortels ayant coûté la vie à des ouvriers sur des chantiers de construction. Tous ces accidents seraient dus à la non-utilisation des équipements de protection individuelle et à la négligence des employeurs en

matière de santé et de sécurité sur les lieux de travail. De son côté, le directeur de l'agence d'Oran de la Cnas, Abdelkrim Djellat, a indiqué que cette manifestation vise à renforcer la culture de la prévention, ainsi que la sensibilisation aux droits et obligations liés à la santé et à la sécurité au travail, tout en protégeant la dignité du travailleur. Selon lui, la manifestation reflète l'engagement de l'Etat à renforcer sa dimension sociale à travers des politiques publiques destinées à protéger le travailleur, considéré comme un acteur central du développement. A Sidi-Bel-Abbès, le siège de la Cnas (agence de Sidi-Bel-Abbès) a accueilli une journée d'étude, d'information et de sensibilisation consacrée à la sécurité et à la santé professionnelle, physique et psychologique en milieu de travail, a indiqué la chargée de communication de l'organisme, Fadia Oulhaci. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale conjointe menée par les organismes chargés de la prévention des risques professionnels, la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, ainsi que la Direction générale de l'inspection du travail. Mme Oulhaci a expliqué que cette campagne vise avant tout à sensibiliser à l'importance de garantir un environnement de travail sûr, stable et sain. Elle a souligné que la préservation de la santé physique et mentale des travailleurs constitue un "droit constitutionnel et une responsabilité collective" partagée par l'ensemble des acteurs afin d'assurer une meilleure productivité et d'améliorer l'efficacité administrative et économique. Les travaux de cette journée ont porté sur plusieurs axes, notamment les dimensions juridiques et constitutionnelles garantissant la protection des travailleurs, la responsabilité collective en matière de santé physique et psychologique, la coordination entre les organismes de prévention, la Fonction publique et l'Inspection du travail pour faire respecter les normes de sécurité, ainsi que l'impact positif de la santé mentale sur la productivité et la création d'un environnement de travail motivant. A Ain Témouchent, la même campagne a été lancée par l'agence locale de la Cnas en coordination avec l'Inspection du travail de la wilaya. Le directeur de l'agence, Djamel Eddine Senhadji, a souligné que

cette campagne vise principalement à renforcer les mécanismes de protection de la santé physique et psychologique des travailleurs dans leur environnement professionnel, à travers la sensibilisation des employeurs et des partenaires sociaux aux mesures préventives à adopter pour préserver la sécurité et la santé des travailleurs. Le directeur de l'Inspection du travail de la wilaya, Mokdad Ouardi, a quant à lui affirmé que cette initiative a pour objectif d'améliorer les performances professionnelles et de réduire les accidents de travail. Il a rappelé l'importance accordée par l'Etat à la protection des travailleurs et à la préservation de leur santé et de leur sécurité. A ce titre, le décret exécutif 91-05 fixe les règles générales de prévention et de protection applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail, notamment en ce qui concerne les conditions de confort, les installations sanitaires, l'hygiène des locaux et les mesures de prévention destinées à protéger les travailleurs contre les différents risques professionnels. A Mascara, le lancement de la campagne a été marqué par le départ d'une caravane de sensibilisation à la prévention des risques professionnels. La première journée a été ponctuée par des expositions et des rencontres de sensibilisation organisées au siège de l'Inspection du travail, durant lesquelles des explications détaillées ont été fournies sur l'importance de la sécurité et de la santé au travail pour améliorer les performances et réduire les accidents, ainsi que les pressions psychologiques. Ces activités ont suscité un vif intérêt de la part des représentants d'entreprises et des opérateurs économiques de la wilaya. Le programme de cette caravane comprend également des visites de sensibilisation dans les entreprises publiques et privées, ainsi que sur les chantiers de réalisation. Des conseils et orientations y seront dispensés sur les moyens de prévention des risques professionnels auxquels les travailleurs peuvent être exposés. Des journées portes ouvertes sont également prévues au siège et dans les antennes de l'Inspection du travail, ainsi qu'auprès des agences de la Cnas et de la CACOBATH, autour du même thème, selon les déclarations à l'APS de l'inspectrice du travail de la wilaya, Missaoui Farida. APS

## OPÉRA D'ALGER

# LES PLUS BELLES CHANSONS DE CHEB AKIL RÉSONNERONT À NOUVEAU

● **Treize ans après sa disparition, la voix de cheb Akil continue de résonner dans le cœur des mélomanes. Pour célébrer l'héritage de l'une des figures les plus marquantes du raï moderne, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh organisera, le 13 juin prochain à 20h, une grande soirée hommage dédiée à l'artiste disparu. Un rendez-vous placé sous le signe de l'émotion, du souvenir et de la fidélité à un chanteur dont les chansons ont traversé les générations.**

Interprète de titres devenus incontournables tels que *Diroulha Laâqel*, *Mazal Mazal*, *Histoire Kdima* ou encore *El Achk El Mammouâ*, cheb Akil a marqué de son empreinte l'histoire du raï grâce à un style mêlant émotion, authenticité et mélodies populaires. Sa voix singulière et sa sensibilité artistique lui ont permis de conquérir un large public bien au-delà des frontières nationales. La soirée offrira au public l'occasion de redécouvrir les chansons qui ont accompagné toute une génération et contribué à faire rayonner le raï algérien à travers le monde. À travers un répertoire riche en nostalgie et en souvenirs, les spectateurs replongeront dans l'univers d'un artiste qui a toujours privilégié la sincérité et la proximité avec son public.

Pour rendre hommage à cette figure emblématique de la chanson algérienne, plusieurs artistes de renom monteront sur scène. Parmi eux figurent Amine Babylone, Chemsou Freeklane, Bilal Sghir, Akil Sghir, cheb Hamidou, cheba Sihem et Chazil. Ils seront accompagnés par l'Orchestre des variétés dirigé par Amine Dahane, promettant un spectacle riche en émotions et en moments de partage. Selon les organisateurs, la soirée sera également marquée par la présence des deux filles du chanteur, de

membres de sa famille, ainsi que de plusieurs proches et amis. Leur participation donnera une dimension particulièrement émouvante à cet hommage, transformant cette rencontre artistique en un véritable moment de mémoire collective. L'événement rappellera également la contribution de cheb Akil à la promotion du raï, bien avant l'inscription de ce genre musical sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, en 2022, au nom de l'Algérie. Par son talent et sa popularité, l'artiste a largement contribué à faire connaître cette musique au-delà des frontières nationales. Né à Khemis Miliana, le 27 juin 1974, sous le nom d' Akil Abdelkader, cheb Akil s'est très tôt distingué par ses qualités vocales et son sens de la composition.

Au fil des années, il s'est imposé comme l'une des références du raï moderne grâce à des chansons qui continuent d'être diffusées et reprises aujourd'hui. Disparu tragiquement le 13 juin 2013 dans un accident de la route, il laisse derrière lui une œuvre riche et un héritage musical toujours vivant. Cette soirée du souvenir s'annonce ainsi comme un moment fort pour les admirateurs de l'artiste, mais aussi pour tous ceux qui souhaitent célébrer l'une

des plus belles voix de la musique algérienne contemporaine.  
**Cheklat Meriem**

**Disparu tragiquement le 13 juin 2013 dans un accident de la route, cheb Akil laisse derrière lui une œuvre riche et un héritage musical toujours vivant.**



## ATELIER SUR L'ÉCRITURE DU SCÉNARIO DE COURT MÉTRAGE DU 19 AU 28 JUILLET PROCHAIN

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) organise, du 19 au 28 juillet prochain à Alger, un atelier intensif sur l'écriture et le perfectionnement du scénario au profit de porteurs de projets de courts métrages, indique cet établissement public dans un communiqué.

Les candidats souhaitant participer à cet atelier, prévu à Dar Abdeltif, sont invités à soumettre leurs projets avant le 25 juin prochain, via un formulaire électronique accessible sur le compte officiel de l'ARRC sur les réseaux sociaux.

Six projets seront sélectionnés pour participer aux ateliers d'écriture et de développement du scénario dont les porteurs bénéficieront d'un accompagnement artistique et technique du scénariste et réalisateur algérien Rabah Slimani, précise la même source. APS



**ALGER16,**  
 le quotidien  
 du **Grand Public**

**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

## POTS POUR BÉBÉ

# COMBIEN DE TEMPS PEUT-ON LES CONSERVER SANS RISQUE ?

Entre les repas pris à la maison, les sorties en famille et les petits pots préparés à l'avance, il n'est pas toujours facile de savoir combien de temps un aliment pour bébé peut être conservé sans danger. Un petit pot entamé dans le réfrigérateur, une purée maison oubliée quelques jours ou un pot du commerce retrouvé au fond d'un placard peuvent rapidement soulever des questions. Faut-il le jeter ou peut-on encore le donner à son enfant ? Ces interrogations sont tout à fait légitimes. Durant les premières années de vie, le système immunitaire d'un bébé est encore immature et plus sensible aux bactéries responsables des intoxications alimentaires. Une conservation inadaptée peut donc présenter davantage de risques pour un nourrisson que pour un adulte.

## LES PETITS POTS INDUSTRIELS : UNE LONGUE CONSERVATION AVANT OUVERTURE

Les petits pots industriels sont conçus pour être conservés longtemps grâce à un procédé de stérilisation qui élimine les micro-organismes susceptibles d'altérer les aliments. Tant que le contenant reste intact, ces produits peuvent être stockés pendant plusieurs mois, voire plusieurs années selon la date indiquée par le fabricant. Avant d'acheter ou d'utiliser un petit pot, il est important de vérifier la date limite figurant sur l'emballage. Un produit périmé ne doit jamais être proposé à un bébé, même si son aspect semble normal.

Le lieu de stockage a également son importance. Les petits pots fermés doivent être conservés dans un endroit sec, propre et à température ambiante, à l'abri de la chaleur et de la lumière directe. Un placard de cuisine éloigné du four ou d'un radiateur constitue généralement l'endroit idéal. Contrairement à une idée reçue, il n'est pas nécessaire de placer les petits pots fermés au réfrigérateur. Cette pratique n'améliore pas leur conservation et peut même provoquer de la condensation lors du retour à température ambiante.

## LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTE AVANT L'OUVERTURE

Même avant ouverture, certains indices doivent inciter à la prudence. Un couvercle bombé, déformé ou présentant une fuite peut indiquer que le procédé de conservation a été compromis. Dans ce cas, le contenu ne doit pas être consommé. Lors de l'ouverture, le célèbre bruit de dépression – le petit « pop » – constitue un signe rassurant. Son absence ne signifie pas systématiquement que le produit est impropre à la consommation, mais elle doit conduire à une vérification attentive. L'aspect et l'odeur restent également des indicateurs précieux. Une odeur aigre, une texture anormalement liquide ou visqueuse, ou encore la présence de dépôts inhabituels doivent conduire à jeter le produit sans hésitation.

## COMBIEN DE TEMPS CONSERVER UN PETIT POT APRÈS OUVERTURE ?

Dès qu'un pot est ouvert, sa durée de conservation diminue considérablement. L'exposition à l'air

et les manipulations favorisent l'introduction de micro-organismes qui peuvent se multiplier même au réfrigérateur. La règle la plus simple à retenir est la suivante : un petit pot ouvert ne doit pas être conservé plus de 24 heures au réfrigérateur. Passé ce délai, il est préférable de le jeter, même si son apparence ne semble pas avoir changé. Cette précaution est particulièrement importante pour les bébés, dont les défenses immunitaires sont encore en développement. Certaines bactéries peuvent se développer sans modifier l'odeur, la couleur ou le goût de l'aliment.

## LES BONNES HABITUDES POUR LIMITER LES RISQUES

La manière dont un petit pot est utilisé influence directement sa durée de conservation. Il est recommandé d'utiliser une cuillère propre à chaque repas. Lorsque la cuillère entre en contact avec la bouche du bébé, elle transporte naturellement des bactéries présentes dans la salive. Si cette même cuillère est replongée dans le pot, les micro-organismes peuvent ensuite se multiplier pendant le stockage. Pour les enfants qui mangent de petites quantités, une astuce consiste à prélever uniquement la portion nécessaire dans un autre récipient. Le reste du contenu demeure ainsi protégé de toute contamination. Après utilisation, le pot doit être refermé soigneusement et replacé rapidement au réfrigérateur. Il est préférable de le ranger au centre de celui-ci, où la température est généralement plus stable.

## LES PETITS POTS FAITS MAISON : UNE CONSERVATION PLUS COURTE

Les préparations maison séduisent de nombreux parents grâce à leur fraîcheur et à la possibilité de choisir précisément les ingrédients. Toutefois, elles sont aussi plus fragiles que les produits industriels. Les purées composées uniquement de légumes peuvent généralement être conservées jusqu'à 48 à 72 heures au réfrigérateur dans un récipient hermétique parfaitement propre. En revanche, lorsqu'elles contiennent des ingrédients plus sensibles comme la viande, le poisson ou les œufs, leur durée de conservation ne doit pas dépasser 24 heures. Ces aliments constituent un terrain particulièrement favorable au développement bactérien. Pour éviter toute confusion, il est conseillé d'étiqueter chaque contenant avec la date de préparation et le contenu exact.

## LA CONGÉLATION : UNE SOLUTION PRATIQUE POUR GAGNER DU TEMPS

La congélation permet de préparer plusieurs repas à l'avance tout en limitant le gaspillage alimentaire. Les purées maison peuvent

être conservées entre deux et trois mois au congélateur lorsqu'elles sont placées dans des contenants hermétiques adaptés. Avant la mise au congélateur, il est indispensable de laisser refroidir complètement les préparations. Introduire un aliment encore chaud dans le congélateur favorise la formation de condensation et peut altérer la qualité du produit. La préparation en petites portions présente plusieurs avantages. Elle facilite la décongélation, évite les pertes et permet d'adapter plus facilement les quantités à l'appétit du bébé.

## PEUT-ON CONGELER UN PETIT POT INDUSTRIEL ?

Oui, mais uniquement sous certaines conditions. La congélation peut être envisagée pour un petit pot déjà ouvert dont tout le contenu n'a pas été utilisé. Cependant, le produit ne doit jamais avoir été réchauffé auparavant. De même, aucune cuillère ayant été en contact avec la bouche de l'enfant ne doit avoir touché le contenu destiné à être congelé. Une fois congelé, un petit pot industriel peut être conservé entre un et trois mois. Pour préserver au mieux ses qualités nutritionnelles, sa texture et son goût, il est toutefois recommandé de le consommer dans le mois suivant sa congélation.

## BIEN TRANSPORTER LES REPAS DE BÉBÉ À L'EXTÉRIEUR

Les sorties nécessitent quelques précautions supplémentaires. En période chaude ou lors de longs trajets, l'utilisation d'un sac isotherme accompagné d'un pain de glace permet de maintenir les aliments à une température sûre. Les petits formats sont souvent plus pratiques car ils limitent les restes. Un pot ouvert ne doit jamais rester plusieurs heures à température ambiante, notamment en été où les bactéries se développent beaucoup plus rapidement. Au final, la conservation des petits pots pour bébé repose sur quelques règles simples : respecter les dates de consommation, maintenir la chaîne du froid, éviter les réchauffages répétés et jeter systématiquement les aliments dont l'état semble douteux. Ces précautions

peuvent paraître strictes, mais elles constituent le meilleur moyen de protéger la santé des tout-petits et de leur offrir des repas sûrs au quotidien.

## NUMÉROS UTILES

**URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU**  
021.67.16.16/  
67.00.88

**CHU MUSTAPHA**  
021.23.55.55

**CHU BEN AKNOUN**  
021.91.21.63

**CHU BENI MESSOUS**  
021.93.11.90

**CHU BAINEM**  
021.81.61.13

**CHU KOUBA**  
021.58.90.14

**AMBULANCES**  
021.60.66.66

**DÉPANNAGE GAZ**  
021.68.44.00

**DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**  
021.68.55.00

**SERVICE DES EAUX**  
021.58.32.32/  
58.37.37

**PROTECTION CIVILE**  
021.61.00.17

**SÛRETÉ DE WILAYA DE WILAYA**  
021.63.80.62

**GENDARMERIE**  
021.62.11.99/  
62.12.99

## NUMÉROS UTILES

**AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE**  
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)**  
021.28.11.12

**Air France**  
021.73.27.20/  
73.16.10

**ENMTV**  
021.42.33.11/12

**SNFT**  
021.76.83.65/  
73.83.67

**SNTR**  
021.54.60.00/  
54.05.04

**Hôtel Sheraton**  
021.37.77.77

**Hôtel Mercure**  
021.24.59.70/85

**Hôtel El-Djazair**  
021.23.09.33/37

**Hôtel El-Aurassi**  
021.74.82.52

**Hôtel Hilton**  
021.21.96.96

**Hôtel Sofitel**  
021.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement


Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

**ALGER 16**

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

**ALGER16**  
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



LES VERTS ENTRE ÉMOTION, TRAVAIL ET COMMUNION POPULAIRE

# DERNIER AU REVOIR AUX SUPPORTERS À BARAKI



Au stade Nelson-Mandela de Baraki, dimanche dernier, l'Algérie a vécu bien plus qu'une simple séance d'entraînement. C'était la dernière apparition de la sélection nationale devant son public avant son départ, hier, pour Rotterdam. Une parenthèse lourde de sens, presque suspendue dans le temps, à quelques jours d'entrer dans la dernière ligne droite vers la Coupe du monde. Dans les tribunes, l'émotion avait déjà pris le dessus sur le reste.

Les chants, les regards, les gestes... tout donnait l'impression d'un dernier rendez-vous avant le grand départ.

Alger16 était sur place, entre la conférence de presse de Petkovic et surtout ce moment rare : celui du dernier contact entre les Verts et leurs supporters. Une immersion au cœur d'une atmosphère chargée, où le football dépassait largement le cadre du terrain pour devenir un lien, presque intime, entre une équipe et tout un peuple.

REPORTAGE RÉALISÉ PAR G. SALAH EDDINE



Dans une ambiance à la fois festive et solennelle, les tribunes ont accueilli un public venu en nombre, avec des familles entières installées dès les premières heures. Enfants, parents, anciens, beaucoup se sont déplacées, armés de drapeaux à la main, pour vivre une dernière fois ce lien direct avec les Verts avant leur envol.

Dans les gradins, une banderole a rapidement attiré l'attention : «We never lose, we either win or learn lesson ». Un message simple, presque brut, mais qui résume parfaitement l'état d'esprit d'un public qui ne lâche jamais son équipe, même dans les moments d'incertitude.

En fond sonore, les musiques dédiées à l'équipe nationale résonnaient à plein volume, créant une ambiance électrique. Les chansons liées à la Coupe du monde étaient également diffusées, notamment le dernier titre popularisé par Shakira, ajoutant

une touche mondiale à une atmosphère déjà chargée d'émotion. Dès l'entrée des joueurs sur la pelouse, l'atmosphère a pris des airs de soirée émouvante. Les chants ont retenti, portés par des musiques dédiées à l'équipe nationale et aux grandes compétitions mondiales. Par moments, le stade ressemblait plus à une célébration qu'à une séance de travail.

On entendait des cris symboliques «Chaab Yourid la Coupe du monde » (Le peuple veut la Coupe

du monde). Les joueurs, eux, ont répondu par des sourires et des saluts, conscients que ce moment marquait la fin d'un cycle local avant le grand saut vers les Pays-Bas, puis les États-Unis, où la préparation finale du Mondial se poursuivra.

Sur le terrain, le staff technique n'a rien laissé au hasard. La séance a alterné entre travail physique intense et séquences tactiques plus ciblées. Petkovic et son staff ont insisté sur la rigueur dans une atmosphère concentrée malgré le contexte émotionnel.

Les joueurs ont enchaîné les exercices avec application, entre circuits physiques, mises en place défensives et travail de transition. Une dernière répétition générale avant d'entrer dans le concret des matchs amicaux.

Certains éléments se sont particulièrement distingués par leur aisance physique et leur implication. Aïssa Mandi est apparu solide, serein, dans son rôle de cadre défensif, guidant parfois ses coéquipiers avec son expérience. Ramy Bensebaini était également en forme.

En attaque, Amine Amoura a également sauté une énergie constante, multipliant les appels et les efforts, confirmant sa bonne dynamique à l'approche du tournoi.

Globalement, le groupe a donné l'image d'une équipe concentrée, disciplinée, mais aussi pleinement connectée à son public.

## UNE COMMUNION RARE AVEC LES SUPPORTERS

Au-delà du terrain, le moment le plus marquant reste sans doute celui de la fin de séance. Plusieurs enfants ont été autorisés à s'approcher du bus des Verts, pour prendre des photos avec leurs idoles. Des scènes simples, presque banales, mais qui prennent une dimension particulière à quelques jours de la Coupe du monde.

Les joueurs ont pris le temps, malgré le programme chargé et l'épuisement suite à l'entraînement, de répondre aux demandes, de signer, de sourire. Une proximité qui rappelle pourquoi cette équipe reste profondément ancrée dans le quotidien des supporters.

Cette séance à Baraki marque donc la fin du chapitre algérien avant l'embarquement vers Rotterdam pour un match amical contre les Oranjes néerlandais, puis vers les États-Unis pour la dernière phase de préparation. Ce n'était pas seulement un entraînement. C'était une transition. Un passage entre le pays et le monde. Entre la maison et la compétition. Entre l'attente et le vrai test.

Dans les tribunes, les supporters ont continué à chanter longtemps après la fin de la séance.

Comme pour entretenir encore un peu ce lien. Comme pour rappeler aux joueurs qu'au-delà des résultats, une chose ne changera jamais : l'attente, l'espoir et cette phrase qui tourne encore dans les têtes : «On gagne ou on apprend.»

G.S.E.





## REDOUANE ANNANE, JOURNALISTE D'EL HEDDAF TV, À ALGER16 : «JE PENSE QUE L'ALGÉRIE PEUT ATTEINDRE LES HUITIÈMES DE FINALE»

**Journaliste reconnu d'El Heddaf TV, Redouane Annane a souvent accompagné la sélection algérienne lors de ses stages, CAN, Coupes du monde et autres rendez-vous internationaux. Très proche des Verts et fin connaisseur de leur environnement, il est une référence du journalisme sportif en Algérie. Alger16 a eu l'honneur d'échanger avec lui au sujet de la liste de Vladimir Petkovic pour la Coupe du monde 2026.**

**Entretien réalisé par G. Salah Eddine**

**Alger 16 :** C'était une liste particulièrement scrutée. Elle arrive à J-1 de la date limite fixée par la FIFA. Quelle est votre lecture de cette liste des 26 + 1 joueurs retenus pour la Coupe du monde ?

**Redouane Annane :** C'était une liste attendue, sans trop de surprises si l'on peut le dire ainsi. Il n'y a pas eu de grands bouleversements, notamment parce que le stage a débuté il y a déjà trois jours. Nous avions déjà quelques échos concernant les joueurs qui seraient retenus à travers ce rassemblement à Sidi Moussa. Bien sûr, certains noms comme Ismaël Bennacer ou Baghdad Bounedjah auraient pu figurer dans la liste, mais le sélectionneur a fait d'autres choix.

**Le joueur algérien le plus prolifique des cinq grands championnats européens cette saison, Ilan Kebbal, ne sera pas du voyage. Est-ce un choix qui mérite qu'on s'y attarde ?**

Oui. Concernant Ilan Kebbal, le sélectionneur a été très franc dans sa réponse. Il a expliqué qu'il faisait face à une forte concurrence à son poste. Il y a des joueurs expérimentés, qui ont déjà beaucoup prouvé sous le maillot national et qui disposent d'un vécu important en sélection. C'est vrai que Kebbal est un joueur talentueux. Il a terminé sa saison de Ligue 1 en très grande forme avec des statistiques remarquables. Malheureusement pour lui, il

ne sera pas au Mondial. Mais il n'est pas le seul dans cette situation. D'autres joueurs de qualité manqueront également à l'appel. C'est la réalité du football : on ne peut pas emmener tout le monde.

**Il y a également quatre gardiens retenus, avec Abdellatif Ramdane du MC Alger qui accompagnera les Verts...**

Effectivement. Vladimir Petkovic a certainement estimé qu'il était préférable d'opter pour cette formule. Le gardien de but est le seul poste pouvant être remplacé durant la compétition en cas de nécessité. Contrairement aux joueurs de champ qui ne peuvent être remplacés qu'avant le début du tournoi, selon des conditions très précises.

**Selon vous, qui sera le gardien numéro un ?**

C'est une question intéressante, car les profils sont très différents. Il y a d'abord Luca Zidane, que l'on connaît déjà bien et qui avait notamment été titulaire lors de la dernière CAN.

On retrouve également Mastil, qui évolue en Suisse. Il revient d'une blessure et a connu une période compliquée avec plusieurs buts encaissés ces derniers mois.

Il y a bien sûr Oussama Benbot, qui effectue son retour après avoir remporté la Coupe de la CAF avec l'USMA. Il constituera une concurrence très sérieuse pour le poste de titulaire. Enfin, Abdellatif

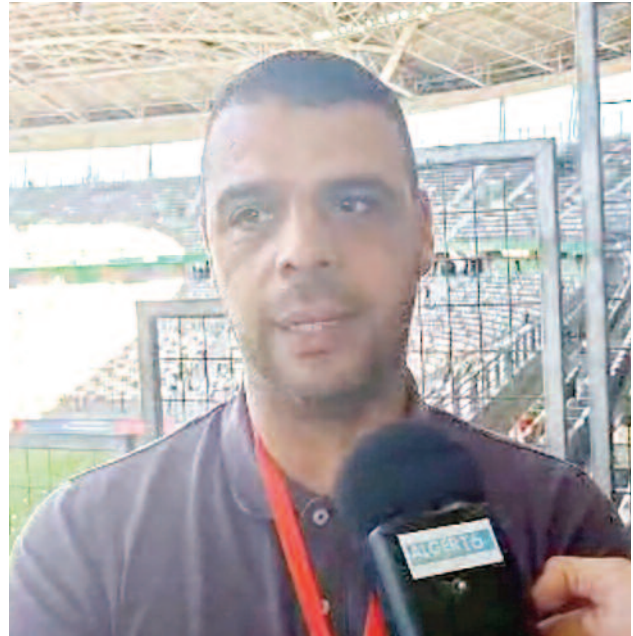


PHOTO : ALGER16

Ramdane complète ce groupe et sera présent en cas d'imprévu.

**Votre pronostic pour cette Coupe du monde ?**

Je pense que l'Algérie peut atteindre les huitièmes de finale. Contrairement aux éditions précédentes, cette Coupe du monde réunira 48 sélections, une première dans l'histoire de la compétition. Auparavant, seules 32 équipes participaient au tournoi. Je pense que nous pouvons nous qualifier, probablement à la deuxième place du groupe, inch'Allah.

**Certains estiment pourtant qu'une troisième place pourrait être plus avantageuse qu'une**

**deuxième...**

C'est vrai, mais je continue à penser que l'Algérie terminera deuxième. Même en cas de défaite lors du premier match contre l'Argentine, championne du monde en titre, nous conserverions de bonnes chances de finir à la deuxième place. C'est mon pronostic. Dans ce scénario, nous affronterions probablement l'Espagne, favorite de son groupe, et je pense que notre parcours pourrait s'arrêter à ce stade. Maintenant, si nous obtenons deux matchs nuls et que nous terminons parmi les meilleurs troisièmes, tout dépendra alors du tirage. A partir de là, tout restera possible.

G. S. E.



ISMAËL BENNACER :

**«FRUSTRÉ, MAIS JE RESPECTE LES CHOIX FAITS, L'ALGÉRIE AVANT TOUT»**

Comme il était prévisible, le milieu de terrain du Dinamo Zagreb et de la sélection nationale sera, avec Baghdad Bounedjah, les grands absents des Verts durant le Mondial américain. Réagissant à sa non-convocation par Vladimir Petkovic, chez nos confrères de la *Gazette du Fennec*, même s'il avoue avoir du mal à cacher sa frustration, n'empêche qu'il se dit qu'il restera toujours derrière l'équipe nationale. «J'ai toujours essayé d'être là pour l'équipe, d'aider mes coéquipiers, d'accompagner les plus jeunes et, bien sûr, de donner le maximum pour ce maillot. C'est encore cet état d'esprit qui m'anime aujourd'hui. Je n'ai jamais triché avec la sélection. A chaque fois que j'ai porté ce maillot, j'ai essayé d'être à la hauteur et je pense avoir rarement été loin

de mon niveau avec l'Algérie. Aujourd'hui, je suis apte, je me sens bien et capable d'aider l'équipe. Je respecte les choix qui ont été faits, mais forcément, quand tu es disponible, que tu as toujours répondu présent pour ton pays et que tu penses pouvoir apporter quelque chose au groupe, c'est une situation frustrante. J'ai aussi fait des choix de carrière en pensant à cette Coupe du monde, notamment en restant en Europe malgré des sollicitations dans le Golfe, parce que je voulais rester dans un environnement compétitif et être prêt pour ce rendez-vous», a-t-il commenté. «Quoi qu'il arrive, je serai derrière mes frères. Je supporterai l'équipe, comme tous les Algériens. Bien sûr, la déception est là, parce que j'aurais voulu être avec eux sur le terrain, vivre cette aventure de l'intérieur. Mais l'Algérie passe avant tout. Je souhaite au groupe d'aller le plus loin possible et je resterai toujours derrière eux», a conclu Ismaël avec beaucoup de correction. D. C.



# EN PRÉVISION DE LEUR MATCH AMICAL DEMAIN CONTRE LES PAYS-BAS LES VERTS À PIED D'ŒUVRE À ROTTERDAM

**La sélection nationale est depuis hier soir à pied d'œuvre à Rotterdam, en prévision de son avant-dernier match amical avant le Mondial américain, contre les Pays-Bas.**

La délégation algérienne a rallié les Pays-Bas, hier en début de soirée, en partance d'Alger, aux alentours de 16 heures, à bord d'un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie. Dimanche dernier, juste après la conférence de presse du sélectionneur national Vladimir Petkovic lors de laquelle la liste des 26 mondialistes avait été annoncée, le groupe avait effectué une nouvelle séance d'entraînement organisée sur la pelouse principale du stade Nelson-Mandela de Baraki. La séance qui s'est déroulée dans son intégralité en présence du public et des médias a drainé plusieurs milliers de supporters venus assister à ce rendez-vous particulier. Une initiative qui n'avait plus été observée depuis de très nombreuses années au sein de la

sélection nationale et qui a permis aux supporters de se rapprocher de leurs idoles dans une ambiance chaleureuse et conviviale, fait remarquer la FAF. Dès le début de l'après-midi, de nombreuses familles ont pris place dans les tribunes du stade. Les gradins ont ainsi accueilli un public composé en grande majorité d'enfants et de passionnés venus assister aux derniers réglages des coéquipiers de Riyad Mahrez avant leur déplacement aux Pays-Bas. Les joueurs ont été chaleureusement applaudis tout au long de la séance, offrant un spectacle apprécié par les présents, se rejouit-on. Sur le terrain, le staff technique a dirigé une séance à dominante technico-tactique au cours de laquelle les Verts ont poursuivi leur travail de préparation dans un climat studieux et appliqué. Les différents ateliers programmés ont permis au sélectionneur national et à ses assistants d'affiner les derniers détails avant l'échéance de mercredi prochain. Cette communion entre les Verts et leurs supporters a constitué un moment fort de ce stage de préparation, permettant notamment aux plus jeunes de vivre de près une séance de l'équipe nationale,



commente-t-on du côté de Dely-Brahim. La veille, soit samedi dernier, Petkovic avait fait exercer ses joueurs aussi en après-midi lors d'une unique séance au Centre de Sidi Moussa. Cette dernière a été essentiellement consacrée au volet technico-tactique, permettant au staff technique d'affiner davantage les automatismes collectifs et les différentes options de jeu. Dans une ambiance studieuse et empreinte de concentration, les Verts ont appliqué avec rigueur les consignes du staff, qui veillait à maintenir

une montée en puissance progressive à l'approche du rendez-vous amical de Rotterdam. Pour rappel, la sélection nationale jouera son match amical contre les Pays-Bas, mercredi 3 juin à partir de 20h45 (heure algérienne), au stade de Kuip à Rotterdam. La délégation algérienne devrait regagner Alger juste après le match pour poursuivre sa préparation au Centre technique de Sidi Moussa, avant le grand départ pour les Etats-Unis.

Djaffar C.

## CLASSEMENT FIFA

### Léger recul pour les Verts avant le Mondial

Le dernier classement FIFA, publié hier, a apporté quelques ajustements en haut du tableau africain, avec un léger recul pour l'Algérie, désormais 29e, dépassée par l'Egypte.

Ce recul de l'Algérie est directement lié au calendrier et à la dynamique récente des Pharaons. En effet, la sélection égyptienne a disputé un match amical dans cette période de calcul, avec une victoire face à la Russie (2-1) portée notamment par Mohamed Salah et ses coéquipiers. Un résultat qui leur permet de grappiller des points et de passer devant l'Algérie.

De son côté, la sélection nationale n'a pas disputé de rencontre sur la même période, ce qui explique en partie ce léger recul au classement.

L'Algérie se retrouve désormais 5e nation africaine, tout en restant juste devant la Côte d'Ivoire, classée 34e mondiale. Sur le plan arabe, la dynamique reste globalement positive. Les Verts conservent une position solide en occupant le 3e rang des nations arabes, confirmant leur stabilité dans la hiérarchie régionale malgré ce petit glissement.

Au-delà du classement africain et arabe, le regard se tourne vers les adversaires de l'Algérie en Coupe du monde, tous positionnés dans des sphères différentes

du classement FIFA.

L'Argentine, championne du monde en titre, reste une référence absolue et occupe toujours la 3e place mondiale, symbole de continuité au plus haut niveau. L'Autriche se présente également comme un adversaire solide, classé 24e mondial, soit cinq places devant l'Algérie. Une avance qui reflète une régularité dans les performances et une progression constante sur la scène européenne.

Plus bas dans la hiérarchie, la Jordanie occupe la 63e place mondiale, mais reste une équipe à ne pas sous-estimer dans un contexte de Coupe du monde, où les écarts sur le papier peuvent vite être bousculés sur le terrain.

#### UN CLASSEMENT MONDIAL TOUJOURS DOMINÉ PAR LES MÊMES

En tête du classement global, aucune surprise majeure : les grandes puissances du football mondial restent intouchables. L'Argentine occupe la 3e place mondiale, à seulement deux points de l'Espagne (2e) et à quatre points de la France (1re). L'Angleterre complète le big four. C'est d'ailleurs le même top 4 au moment du tirage au sort de la Coupe du monde.

Pourquoi, c'est important, c'est parce que tant que ces nations terminent premières de leur groupe, ces sélections ne peuvent pas se croiser avant les demi-finales. Un scénario qui maintient une forme de hiérarchie claire dans la compétition.

Le Portugal de Cristiano Ronaldo reste solidement installé au 5e rang, juste devant le Brésil, 6e, tandis que les Pays-Bas, futurs adversaires de l'Algérie en match amical, complètent le top 7 mondial.

Au final, ce classement confirme surtout une tendance déjà bien installée : les équilibres bougent à la marge, mais la hiérarchie mondiale reste globalement figée.

Pour l'Algérie, ce léger recul n'a rien d'alarmant en soi, mais il rappelle que chaque période sans compétition peut coûter cher dans un système où chaque point compte.

Dans le même temps, la situation des adversaires des Verts montre que le niveau du prochain Mondial sera particulièrement relevé, avec des nations solidement ancrées dans le haut du classement FIFA. Entre géants installés et équipes européennes en progression constante, l'Algérie évoluera dans un environnement où la moindre erreur se paie cash.

G. S. E.

## CAN U17 2026

### Le referee algérien Rafik Aouina pour diriger la finale

La Commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football a désigné les arbitres algériens M. Mohamed Rafik Aouina et M. Yacine Ouerd Benslama pour officier lors de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations U17-2026, prévue aujourd'hui à partir de 20h au stade Moulay El Hassan de Rabat, a indiqué la FAF dans un communiqué. Mohamed Rafik Aouina dirigera cette rencontre en qualité d'arbitre central. Il sera aidé par son compatriote Yacine Ouerd Benslama en tant que premier arbitre assistant, ainsi que par le Tunisien Yassine Saadaoui en tant que deuxième arbitre assistant. Le Camerounais Willy Stephane Ngah est, pour sa part, désigné comme quatrième arbitre de cette finale, est-il détaillé. Pour rappel, les deux équipes finalistes se sont qualifiées dans la fatidique série des tirs au but. La Tanzanie est ainsi parvenue pour la première fois de son histoire en finale après avoir pris le dessus sur l'Égypte (4-3) aux tirs au but, suite à un match nul et vierge. De son côté, le Sénégal a éliminé le Maroc également aux tirs au but (7-6), après la fin de la partie sur le score d'un but partout (1-1).

D. C.

## LIGUE 1 (MISE À JOUR DE LA 26<sup>E</sup> JOURNÉE) USM ALGER - CR BELOUZZAD AUJOURD'HUI À 20H AU 5-JUILLET

### Le Chabab à la conquête de la 2<sup>e</sup> place !

Après deux déplacements de suite marqués par deux défaites contre l'USM Khenchela (2-1) et le MB Rouissat (1-0), l'USM Alger s'apprête à livrer ce soir à partir de 20 heures son avant-dernier match de retard face au CR Belouzzad, au stade du 5-Juillet. Le derby s'annonce passionnant et intense à suivre, tant les deux équipes chercheront chacune de son côté à glaner les trois points de la rencontre. Si l'USMA n'a plus rien à gagner, ou plutôt a déjà tout gagné avec ses deux trophées de la saison, Coupe d'Algérie et Coupe de la CAF, le CR Belouzzad cherchera particulièrement à vaincre pour se rapprocher davantage de cette deuxième place au classement qui lui garantirait une participation en Ligue des champions lors de la prochaine édition. En effet, logé actuellement à la 3e marche du podium avec 51 points, il a son destin en main dans sa quête de déloger



la JS Saoura, actuelle 2e avec 52 points, pour s'offrir ce billet pour la plus prestigieuse compétition continentale des clubs. Mais il est évident que l'USM Alger ne se présentera pas sur la pelouse pour se laisser imposer une troisième défaite de suite qui contrasterait avec ses réalisations de la saison. Le coach Lamine N'Diaye a, en tout cas, déjà prévenu en

laissant se reposer nombre de ses titulaires lors du dernier déplacement de son équipe à Ouargla. S'il a agi de la sorte, ce soir, un onze conquérant qui luttera contre le Chabab pour ne serait-ce qu'améliorer le classement de son équipe qui est loin d'être à la place qui lui sied en tant que champion d'Afrique.

D. C.



**ADDIS ABEBA** - Les Ethiopiens ont commencé à voter hier pour les élections législatives, selon un rapporteur des médias. Quelque 50 millions d'électeurs élisent leurs députés qui désigneront ensuite le Premier ministre, chef de l'exécutif.

**MANILLE** - Le bilan de l'effondrement d'un bâtiment en construction à Angeles City, dans la province de Pampanga, dans le nord des Philippines, s'éleve désormais à 12 morts, après que les sauveteurs ont repêché un nouveau corps sous les débris hier avant l'aube, selon les autorités locales.

**RIO DE JANEIRO** - Au moins 15 personnes ont trouvé la mort dimanche dernier après qu'un camion est entré en collision frontale avec une camionnette sur une autoroute de l'Etat de Bahia, dans le nord-est du Brésil, a indiqué la police fédérale des autoroutes.

**SANTIAGO** - Un séisme d'une magnitude de 5,8 a secoué la région côtière du centre du Chili dimanche dernier à 21h34 GMT, a indiqué le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ).

**SÉOUL** - Quatre personnes ont été tuées et deux autres blessées hier lors d'une explosion survenue dans une usine aéronautique en Corée du Sud, a rapporté l'agence de presse Yonhap.

## LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AUX PROJETS D'HYDROCARBURES

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion de travail consacrée aux projets structurants dans le secteur des hydrocarbures, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

La réunion a également abordé le projet du complexe de production d'engrais au phosphore, le projet intégré de phosphate pour la production d'ammoniac et d'urée, ainsi que la production d'engrais au phosphore et à l'azote, a souligné le communiqué. Dans ce contexte, le projet intégré de phosphate entrera en production au cours du premier trimestre 2027, en lien avec l'achèvement du projet d'expansion du port d'Annaba et sa



préparation à exporter les premiers envois de phosphate durant la même période. La réunion a également porté sur le financement du projet ferroviaire Algérie-Tamanrasset, où il a été décidé de lancer les travaux, au plus tard, au mois de septembre, à travers trois

grands ateliers : Le premier atelier : Ouargla – Ain Saleh.

Le deuxième atelier : Ain Saleh – Tamanrasset. Troisième atelier : T amanrasset – Ain Saleh La réunion a s'est tenue en présence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le ministre d'État responsable de l'Inspection générale des autorités d'État et locales, Brahim Merad, le ministre des hydrocarbures,

Mohamed Arkab, le ministre des Finances, Abdelkarim Bouzred, gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Labbou, ainsi que le président et directeur général de Sonatrach, a conclu le communiqué.

## DÉCÈS DU MOUDJAHID ET ÉRUDIT SI EL HADJ MOHAND TAYEB

### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et érudit Si El Hadj Mohand Tayeb, décédé samedi dernier à l'âge de 92 ans. « C'est avec une profonde tristesse, mais le cœur résigné

à la volonté de Dieu, que j'ai appris le décès de Cheikh Si El Hadj Mohand Tayeb, puisse Dieu lui accorder Sa miséricorde. Le défunt était un moudjahid et l'une des figures éminentes et dévouées de l'Algérie, connu pour avoir traduit les sens du Saint Coran

en langue amazighe. En cette douloureuse épreuve, je présente mes sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à la famille révolutionnaire, les assurants de ma profonde compassion, tout en priant Dieu Tout-Puissant d'entourer le défunt

de Son infinie miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à sa famille et à ses proches patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

## SÉMINAIRE DE L'ONU SUR LA DÉCOLONISATION L'ALGÉRIE RÉAFFIRME LES FONDEMENTS JURIDIQUES DU RÈGLEMENT DE LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

À l'heure où la question du Sahara occidental connaît du nouveau, l'Algérie a réaffirmé, depuis Managua au Nicaragua, sa position constante en faveur d'un règlement fondé sur la légalité internationale et le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Une position défendue avec fermeté lors des travaux du séminaire régional annuel des Nations unies sur la décolonisation, organisé du 25 au 27 mai sous l'égide du Comité spécial de la décolonisation des Nations unies (C-24). La délégation algérienne, conduite par le représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, l'ambassadeur Toufik Koudri, a développé une argumentation centrée sur les fondements juridiques et historiques du processus de décolonisation, tout en réfutant les lectures présentées par la partie marocaine.

Lors de son intervention, M. Koudri a rappelé une réalité : le Sahara occidental demeure, selon les Nations unies, un territoire non autonome dont le processus de décolonisation n'a pas encore abouti.

À cet égard, il a souligné que le Sahara occidental reste le dernier territoire du continent africain inscrit sur la liste des territoires à décoloniser relevant du Comité des 24 des Nations unies. Une situation qui, selon lui, confère à cette question une dimension juridique particulière, distincte des autres différends régionaux.

Dans son intervention, le diplomate algérien a insisté sur le fait que les différentes résolutions adoptées au fil des années par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité convergent toutes vers un même principe : la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à décider librement de son avenir. Pour la délégation algérienne, ce principe ne constitue pas un élément accessoire du processus politique, mais son fondement même. M. Koudri a ainsi rappelé que "toutes les résolutions pertinentes adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU, concernant le Sahara occidental, consacrent le



droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination". Il a également souligné que "toutes les initiatives de l'ONU concernant le Sahara occidental ont toujours été et resteront conformes à ce principe qui constitue le fondement de la doctrine onusienne de décolonisation".

### LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE COMME RÉFÉRENCE

Au-delà du rappel historique, l'intervention algérienne s'est attachée à réaffirmer le rôle central des Nations unies dans la détermination du statut final du territoire. Selon M. Koudri, aucune évolution politique ou diplomatique extérieure au cadre onusien ne saurait se substituer aux mécanismes internationaux prévus pour régler la question. Il a ainsi estimé qu'aucune démarche unilatérale ne peut modifier la nature juridique du dossier. Dans ce contexte, il a affirmé qu'"aucun fait accompli, ni encore moins aucun procédé transactionnel, ne saurait contourner la légitimité onusienne, qui demeure l'unique détenteur du sceau de la légalité pour la détermination du statut final du Sahara occidental". L'un des éléments marquants de l'intervention algérienne concerne la reprise, au début de l'année en cours, des pourparlers directs entre le

royaume du Maroc et le Front Polisario sous l'égide conjointe des Nations unies et des États-Unis.

Pour Alger, cette évolution constitue un développement significatif susceptible de redynamiser le processus politique longtemps resté dans l'impasse.

M. Koudri a rappelé que l'Algérie avait favorablement accueilli cette reprise du dialogue, soulignant qu'elle avait été associée au processus aux côtés de la Mauritanie en tant qu'État voisin observateur.

Le diplomate a également tenu à rappeler que l'Algérie a toujours défendu le principe de négociations directes entre les deux parties concernées par le conflit, considérant que seule une solution issue d'un dialogue politique peut permettre d'aboutir à un règlement durable. Pour la délégation algérienne, la reprise des contacts directs entre Rabat et le Front Polisario marque également une évolution importante dans l'approche internationale du dossier. M. Koudri a estimé que cette dynamique a contribué à replacer les deux parties au centre du processus politique, conformément aux résolutions onusiennes, tout en redonnant de la visibilité à la recherche d'une solution négociée.

M. Koudri a ainsi réitéré la détermination de l'Algérie à accompagner les efforts destinés à aboutir à "une solution pacifique, juste, durable et mutuellement acceptable qui garantisse au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, en pleine conformité avec la Charte des Nations unies et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité".

En conclusion, le diplomate a rappelé un principe que l'Algérie considère comme central dans toute perspective de règlement : "Le présent et l'avenir du Sahara occidental appartiennent aux Sahraouis", soulignant que ceux-ci doivent demeurer les premiers concernés et les principaux bénéficiaires de toute solution politique finale qui émergerait des négociations entre le Front Polisario et le Maroc.

G. Salah Eddine